

mais que s'est-il passé ? on vous dira rien, on est des professionnels

Faut pas croire que tout est un indice non plus
page 2

Un série française qui ne donne pas envie de se forer le cerveau à la perceuse
page 3

Les retraités prennent la main
page 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 non pas 8

Histoires vraies et flippantes : Quentin et Kévin
page 8

Mais tu vas avoir la place pour ta couverture Phiip Lapin ?
T'inquiètes, je gère :)



l'édito

Fortes attentes sociales et revendicatives

Dans un contexte d'accélération de la casse sociale et économique, de guerres et de conflits, de progression des idées d'extrême droite y compris dans les urnes, ce 1^{er} Mai 2022 a été marqué par l'unité des travailleurs dans leur profond attachement aux valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de solidarité entre les peuples.

Les politiques économiques et fiscales au profit du grand patronat et des plus fortunés sont à l'origine des inégalités sociales, le Président réélu doit changer de politique et entendre les aspirations du monde du travail (mais c'est mal barré).

Avec détermination, toutes et tous ont exprimé l'urgence d'une réponse aux revendications pour une société plus juste, solidaire et respectueuse de l'environnement, sur l'emploi, l'augmentation des salaires et des pensions, les services publics, la protection sociale et pour la retraite avec un refus catégorique d'un départ à 65 ans.

La CGT-MEL continuera à être dans l'offensive pour l'intérêt et les droits des agents de la MEL et je vous appelle à vous investir, à prendre votre avenir en main et à vous syndiquer.

Pour la défense de votre pouvoir d'achat nous avons besoin d'un syndicalisme plus fort que jamais.

Le Président des riches a été réélu certes ! mais il reste les législatives car le risque est grand de voir la même politique, voire pire, mise en œuvre avec des cadeaux pour les riches et ceinture pour ceux qui travaillent ou qui sont à la recherche d'un emploi.

Il y aura certainement bien d'autres mauvais coups auxquels il faudra s'opposer et il ne suffira pas de serrer les fesses (ou les dents ?), il faudra aussi se serrer les coudes dans l'action syndicale.



Daniel Duthilleul
Section retraités

« La première règle du Fight Club c'est on ne parle pas du Fight Club. »

Tyler Durden, Fight Club



Report du congrès de la CGT/MEL

Suite à un incident interne, la commission exécutive, réunie le 13 mai a estimé raisonnable de reporter le 19^e congrès.

Le but de cette démarche est de retrouver un climat syndical apaisé et fraternel.

Œuvrons tous ensemble pour une CGT-Mel forte, unie et offensive, répondant aux attentes des agent-e-s.

*Pascale Muchembled,
Etienne Rullier, Jean
Marc Lecourt, Daniel
Duthilleul, Yves Estager*

l'agenda

> **Jeudi 2 Juin** : Heure d'information syndicale PCGT

> **Dimanche 12 & 19 juin** : Elections legislatives

> **Mardi 14 juin** : Comité Technique

je sais pas si on vous a dit qu'il mangeait ses enfants Chronos ?

Prix CGT MEL de la série

Parlement

de Noé Debré



De quoi ça parle ?

Samy, un jeune assistant parlementaire européen arrive à Bruxelles quelques semaines après le référendum sur le Brexit. Il ne connaît pas grand-chose des institutions européennes et espère s'en tirer avec son esprit et à son intelligence. Le problème, c'est qu'il progresse en terrain miné sans aucun manuel d'instruction. Heureusement, il va rencontrer

deux alter égos assistants eux aussi, un allemand un peu cinglé, une anglaise très mystérieuse et bien sûr, le concierge...

Pourquoi on a aimé ?

Cette série est à la fois une déclaration d'amour aux institutions européennes et un portrait au vitriol de leurs innombrables lourdeurs, de leur opacité et de la masse d'énergie qu'il faudrait déployer juste pour interdire «le finning», la pêche

aux ailerons de requin. Et c'est très très drôle, les personnages sont très bien vus, tout le monde est à la fois gentil et méchant et parfois un peu pleutre, vaguement politique, mais toujours très humain. Et puis malgré nous, on apprend des milliards de choses sur l'Europe.

Le saviez-vous ?

En plus d'acteurs peu connus mais géniaux comme Xavier Lecaille, vous pourrez retrouver un Deschien (Philippe Duquesne fantastique en élu français) et les plus attentifs trouveront Luis Régo dans la saison deux.

La série est disponible genre gratos sur France 2, foncez ! En ces temps de grisaille, ça fait un bien fou.

Philippe
Lapin



Chronos, ton univers impitoyable

Nous vous avons déjà fait part, notamment dans le CGT infos de janvier, des multiples problèmes de Chronos, logiciel de gestion du temps de travail inefficace, inadapté et abandonné par de nombreuses collectivités et entreprises. Au CHU de Montpellier, le syndicat CGT a déposé un préavis de grève pour l'ensemble des personnels du CHU pour la journée du 2 décembre 2021. Ce préavis de grève s'inscrit dans le cadre de la gestion du temps de travail au CHU de Montpellier, en particulier autour du logiciel Chronos où le paramétrage du logiciel (initié par la direction), avait entraîné un bug ajoutant 104 000 h dans les compteurs des agents et entraînant des difficultés pour poser ses congés ou pour savoir exactement combien de CET sont réellement disponibles. La CGT dénonce depuis le début de la mise en place de Chronos, l'amateurisme de la direction des ressources humaines,

l'absence de moyens humains et l'impréparation de la mise en œuvre de ce logiciel qui entraîne une insécurité de tous les agents en ce qui concerne leur temps de travail et leur droit à congés et récupération ou monétisation des heures supplémentaires. Nous venons d'apprendre que c'est aux agents eux-mêmes de faire des manipulations afin de faire fonctionner le logiciel : En effet, suite à la montée de version du logiciel Chronos, il faut soi-même vider le cache de son navigateur Internet pour avoir une petite chance de le faire fonctionner. De plus, nous apprenons qu'un bug concernant la déclaration des heures supplémentaires, ferait que vous perdriez tout ou partie de celles déclarées dans le logiciel depuis janvier ! Si vous ne validez pas tous les mois vos heures supplémentaires, vous risquez de perdre vos heures bien qu'apparemment le

décompte se fasse automatiquement !!! Apparemment l'administration travaille avec le prestataire privé qui met en place Chronos pour résoudre ces problèmes mais le message passé est le suivant : « Si l'agent ne valide pas ses informations, nous ne pourrions pas faire ressortir ses heures supplémentaires manquantes et les réinjecter par la suite. » Nous ne saurions que trop vous recommander de garder trace de vos heures de travail, via un fichier Excel par exemple, car il y a un risque que Chronos les dévorent et ne vous les rendent jamais ! Nous avons tous perdu assez de temps avec ce logiciel censé nous en faire gagner : il est grand temps de jeter Chronos à la poubelle !

Pépé Roquet
Section grrrrrrrrrr de la CGT MEL

et pi les paroles s'envolent, les écrits restent sacredieu

Seuls les actes comptent !

Emmanuel MACRON a été réélu sans gloire par à peine plus d'un tiers des électeurs, et surtout avec une hostilité importante de la population.

La présence de l'extrême droite au second tour a permis cela et ce n'est pas un accident. Alors qu'il a 5 ans il avait été élu dans les mêmes conditions et avait promis de combattre l'extrême droite, il n'en a rien été. Mais ce jeu est dangereux, car tout ceci est bien orchestré par les médias et plus particulièrement par un groupe de presse. Le président de la République a beaucoup de pouvoir, mais la conduite de la politique du pays est assurée par le premier ministre qui vient d'être nouvellement nommée, Elisabeth BORNE à la place de Jean CASTEX, et sa majorité parlementaire.

Il reste possible de contrecarrer les projets politiques d'Emmanuel MACRON dans les urnes lors des prochaines élections législatives. Une majorité de gauche pourrait appliquer une autre politique, plus sociale, plus redistributive, plus

écologique. Les nouvelles orientations d'Emmanuel MACRON ne laissent guère de doute sur ce qu'il veut mettre en œuvre. Rien que cela devrait amener à ne pas fournir une majorité parlementaire à celui qui ne peut guère nous surprendre. En mai 2017, Emmanuel MACRON disait ceci « Je sais la colère, l'anxiété, les doutes qu'une grande partie d'entre vous ont aussi exprimés : il est de ma responsabilité de les entendre en protégeant les plus fragiles, en organisant mieux les solidarités, en luttant contre toutes les formes d'inégalité ou de discriminations, en assurant de manière implacable et résolue votre sécurité en garantissant l'unité de la nation » Ouais t'as vu le résultat 5 ans après !! Il peut nous rebattre les oreilles autant qu'il veut sur ses changements, seuls les actes comptent.

Pépé Sévère

Attention à toi, Lapin, on te prévient, pas de blagues foireuses sur les retraités dans les petits caractères ! On a des doubles focales et on n'a pas peur de s'en servir, peuchère.



Le premier mai, c'est double payé !

Le code de la fonction publique est entré en vigueur le 1^{er} mars et l'un de ses articles renvoie le travail du 1^{er} mai au code du travail. Ce jour doit donc être payé double conformément à l'article L3133-6 : « dans les établissements et services qui, en raison de la nature de leur activité, ne peuvent interrompre le travail, les salariés occupés le 1^{er} mai ont droit, en plus du salaire correspondant au travail accompli, à une indemnité égale au montant du salaire... » De ce fait, la CGT MEL a demandé, par courrier à Monsieur MATHON, Vice-président, de prendre en compte cette modification du droit pour calculer la rémunération des agents potentiellement concernés.

Thierry Duel



Demain on rase gratis !

Les élections professionnelles auront lieu le 8 décembre prochain. Il s'agit d'une nouvelle mouture, prévue par la désormais célèbre loi scélérate dite de « transformation » de la Fonction publique.

Le 14 mars dernier, le rapport synthétisant les travaux de la conférence sur les perspectives salariales dans la fonction publique est publié.

Les syndicats et les représentants des employeurs publics ont unanimement constaté le manque d'attractivité des emplois publics et pointent du doigt, sans surprise, la rémunération et les conditions de travail, notamment dans la territoriale ... 41 % des agents de la fonction publique s'estiment mal payés contre 35,3 % des salariés du privé. Au-delà du ressenti, et particulièrement dans la FPT, les rémunérations ne font pas le poids face au secteur privé. Ainsi, le salaire net moyen dans la FPT n'a évolué que de +1,2 % entre 2010 et 2019, soit un rythme largement inférieur à celui observé dans le secteur privé. Le salaire moyen de la fonction publique s'est établi en 2019 à 2 320 € nets mensuels, mais on constate des écarts importants entre les différentes fonctions publiques. Là encore, la FPT est le parent pauvre avec un salaire moyen de 1993€

(contre 2 600€ pour la fonction publique d'État et 2320€ pour l'hospitalière). Ce sont aussi les conditions de travail qui participent à réduire l'attractivité de la fonction publique territoriale. Le rapport constate l'existence d'une certaine rigidité hiérarchique, ainsi qu'une exposition à des risques professionnels et des risques psycho-sociaux spécifiques. Enfin, l'image négative associée à la fonction publique territoriale participerait à son déficit d'attractivité ... Le jour de la publication du rapport, le Gouvernement a annoncé un dégel « avant l'été » du point d'indice pour faire face à une inflation galopante, sans préciser clairement le niveau de dégel envisagé. Rappelons que depuis 2010, le point d'indice est gelé et n'a connu que deux infimes revalorisations de 0,6%

chacune en 2016 et 2017. La situation est si terrible que même le PDG d'EDF a signé le 5 avril une tribune dans Challenge où il justifie (graphique à l'appui) la nécessité d'un dégel du point d'indice pour « empêcher une trop forte dégradation de l'attractivité de la fonction publique. » Dans le cadre de la campagne présidentielle, le candidat MACRON a présenté son projet de réforme des rémunérations. On découvre que loin de se limiter à une revalorisation du point d'indice, il veut poursuivre l'individualisation injuste des

du montant de la revalorisation aurait lieu « une fois le nouveau gouvernement nommé », en attendant, le point d'indice n'est pas sorti du freezer et nos traitements continuent de fondre comme neige au soleil. Car c'est bien ce qu'induit une inflation forte et une absence de revalorisation du point d'indice. On nous donne une même quantité d'argent alors que sa valeur diminue. Par la même, c'est la valeur de notre rémunération qui chute et donc notre pouvoir d'achat ! Pas besoin de lire Challenge ou d'être expert en théologie marxiste pour

identifier le danger ... il suffit de remplir son caddie pour constater qu'on est sur une pente savonneuse. D'autant que les experts annoncent quasi unanimement, un épisode inflationniste durable. C'est pourquoi, indépendamment de la réforme globale des rémunérations, qui ne manquera pas de s'abattre sur la fonction publique et de la fragiliser en lui imposant une logique concurrentielle contraire à ses valeurs et ses missions, il est urgent que le Président réélu annonce une revalorisation immédiate et importante du point d'indice. Il s'agit d'une part de rattraper les pertes de rémunération liées au gel du

point depuis 2010 et d'autre part, de mettre en place un dispositif permettant une augmentation automatique des traitements lors de poussées inflationnistes. La fonction publique n'est pas responsable de la situation actuelle et ne doit pas payer les pots cassés ! La Fédération CGT des services publics, à laquelle est affiliée la CGT MEL, réclame 10% pour la fonction publique ! Au-delà des nécessaires 10% d'augmentation indiciaire, les revendications portent sur 10 % de temps de travail en moins et 10 % d'effectifs en plus. Face à une attractivité en berne, la CGT propose des solutions claires, réalistes et à la hauteur des enjeux.



rémunérations. Ainsi, si le Président candidat a reconnu que « L'inflation revient et que le gel complet du point d'indice pour tous les fonctionnaires n'est pas soutenable durablement », il a ajouté que « Nous devons rebattre les cartes de l'organisation de la rémunération dans la fonction publique. » C'est la Ministre de la transformation de la fonction publique qui nous précise les intentions du candidat en promettant encore plus « d'intéressement personnel et collectif avec une rémunération au mérite. » Nous y voilà ! Sauf que depuis, le candidat Président a été réélu et la revalorisation promise se fait attendre. Si à l'heure où nous écrivons ces lignes, le Cabinet de la ministre de la fonction publique a récemment informé les organisations syndicales que l'annonce

Ouistiti
Plus d'infos sur

<https://10pour100.cgtfonctionpublique.fr/>



10%

IMMÉDIATEMENT POUR LA FONCTION PUBLIQUE



L'écho CGT du CAS

Rencontre avec le VP aux RH.

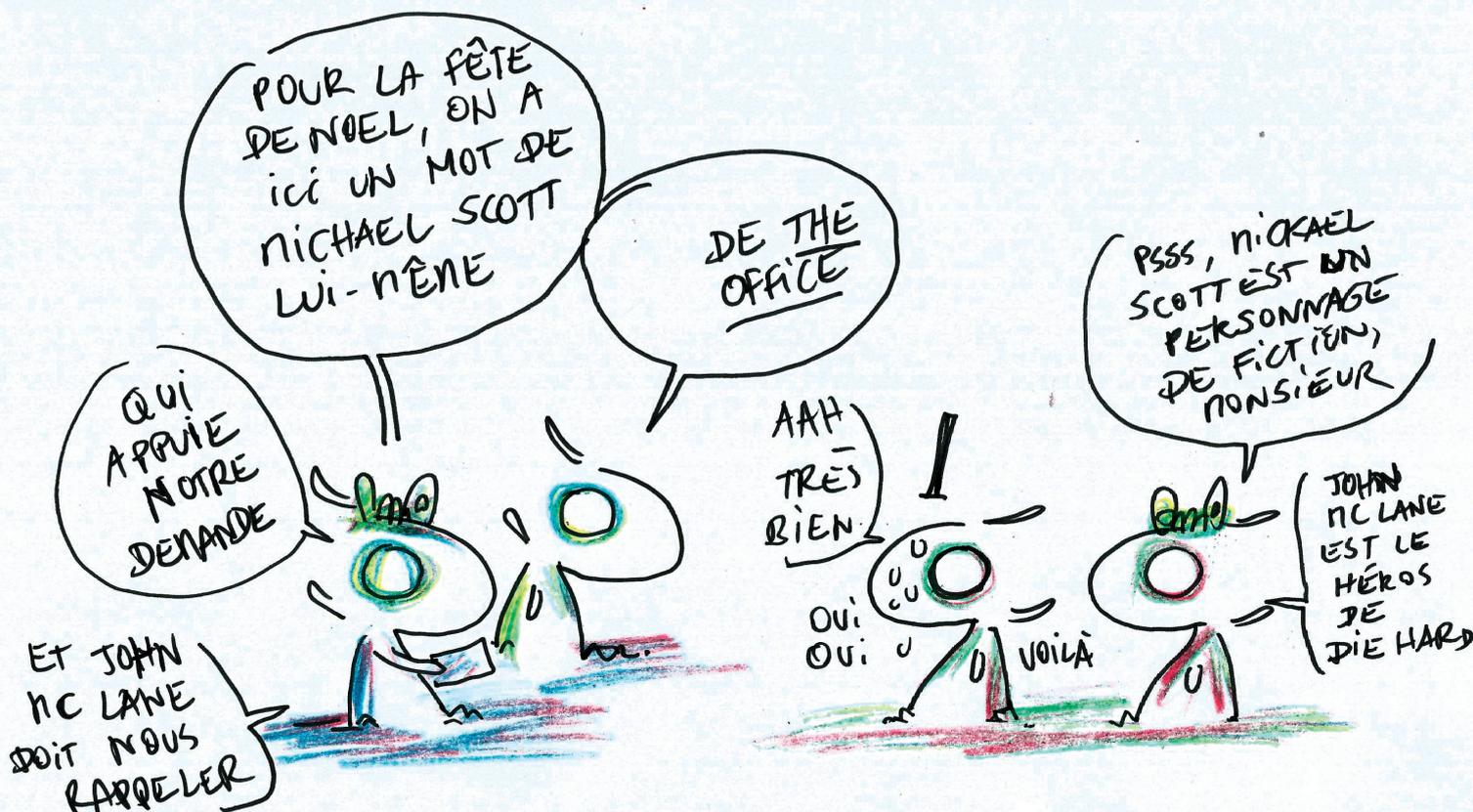
Suite aux élections du CAS, la nouvelle équipe dirigeante a souhaité rencontrer le Vice-président aux Ressources Humaines, M. MATHON. Il s'agissait d'échanger sur notre actualité. Nous avons commencé par aborder les difficultés de réservation des salles de réunion pour les activités « bien-être » du CAS (Yoga et Pilates). Ces activités sont privées de salles (et de dessert ?) depuis plusieurs mois. Ce sujet est débloqué ! M. MATHON nous a confirmé la possibilité de réserver des créneaux auprès des Ressources Humaines (salle POC à Biotope). Nous avons présenté nos projets en cours s'agissant de la billetterie : le CAS sera prochainement en mesure de procéder à l'envoi de e-billets par courriel. Il s'agit de proposer une solution concrète et simple, permettant aux agents (et notamment ceux des sites externes) de payer et de recevoir en ligne des e-billets. L'échange a également porté sur l'action sociale portée le CAS. En effet, nous constatons que de plus en plus d'agents rencontrent des difficultés financières,

qui nécessitent de mobiliser des secours du CAS. Le CAS, en partenariat avec les assistantes sociales de la MEL (qui sont prescriptrices) a joué son rôle et accompagné ces agents. Cela s'est traduit par un effort financier de +30 000€ en 2021 et une centaine de secours versés. Le Vice-président MATHON s'est montré à l'écoute de nos préoccupations. Il a proposé d'ajuster le montant de la subvention versée au CAS par la MEL en 2023. Cela permettra au CAS de continuer à apporter une aide ciblée à des agents en difficultés financières, sans déstabiliser son budget. (enfin, si les salaires étaient revalorisés, et le point en premier lieu, il n'y aurait pas besoin d'aller au CAS ou au CCAS !) Nous avons terminé notre rencontre en évoquant un « point dur » : la suppression de l'autorisation d'absence pour la fête de Noël des enfants. > Nous avons rappelé que notre pétition en ligne demandant le maintien de l'autorisation d'absence pour les agents a été signée par près de la moitié des agents concernés ; ce

qui confirme l'incompréhension des agents face à cette décision injuste. > La RH nous suggérant d'organiser la fête de Noël sur le temps du week-end, nous avons rappelé les difficultés logistiques et les coûts supplémentaires que cela implique, > Sur le plan légal, nous avons mis en avant une jurisprudence du Conseil d'Etat reconnaissant que l'arbre de Noël fait partie des activités sociales « traditionnelles » de l'Etat et des collectivités locales. Dès lors, il nous paraît incompréhensible de refuser de l'organiser sur le temps de travail. M. MATHON s'est engagé à étudier nos arguments et à nous apporter une réponse rapide. Restons vigilants et mobilisés !

Vos élu.es CGT au CAS

Julie Gayraud-Vaissières
et Sébastien Polvesche



quand le titre est plus gros que l'article

La loi 3DS conforte la mise en concurrence entre les territoires

Les réformes structurelles de l'État se succèdent les unes après les autres. Ces réorganisations permanentes ont un sens et une cohérence. Elles

visent à transformer les pouvoirs publics en outils du capital pour renforcer la compétitivité des entreprises. Dans cette logique, les territoires se concurrencent pour attirer les activités économiques et stratégiques au détriment d'un aménagement des territoires équilibré prenant en compte leurs singularités.

La loi 3DS, promulguée en février de cette année, est la dernière réforme en date qui vient conforter cette logique. Fondée sur le principe directeur de la différenciation, cette loi ouvre la possibilité d'adapter le droit aux spécificités

locales, que ce soit par les collectivités locales ou par les préfets. Une brèche supplémentaire est ainsi actée dans les

principes républicains d'égalité d'accès et de continuité du service public.

De fait, ces dispositions vont accroître les inégalités entre territoires riches et pauvres et elles favoriseront le dumping social et fiscal sous couvert de « réalités locales ». Le risque de concurrence entre les populations est considérable, remettant en cause la solidarité nationale et le vivre ensemble. Pour la CGT, si la singularité des territoires est une réalité, c'est l'intérêt général qui doit rester la boussole de l'action publique.



Inspiré par le communiqué intersyndical paru le 7 avril 2022 sur le site Internet de la CGT

Publication du baromètre 2022 des indicateurs économiques et sociaux de la CGT

Cette troisième édition de très grande qualité est un outil essentiel à l'action revendicative.

Il permet aux militants de s'appuyer sur des chiffres clairs et expliqués simplement. Il est une référence sur les grands enjeux économiques et sociaux. Petit florilège de chiffres que l'on aimerait entendre plus souvent dans le débat public : La différence d'espérance de vie entre les 10% des hommes les plus aisés et les 10% les plus pauvres est de 12 ans ! 1/3 de ces plus pauvres meurt avant l'âge de 65 ans. Ça fait froid dans le dos lorsque l'on pense que certains voudraient encore reculer l'âge de départ à la retraite. Le patrimoine des 10% les mieux dotés représente pratiquement la moitié de tout le patrimoine en France. Au mythe méritocratique qui justifierait ce fossé d'inégalités, les chiffres répondent que 70% du patrimoine en France provient de l'héritage. Enfin, face aux ayatollahs de l'austérité et autres idéologues de la vache



maigre, on constate que rarement le coût de l'endettement public n'a été aussi bas. En novembre 2021, les taux d'emprunt pour l'État étaient négatifs (-0,5%) ! Autrement dit, l'État rembourse moins que ce qu'il emprunte ! C'est le moment ou jamais d'investir pour l'avenir. A ce titre, le baromètre rappelle que l'emploi public est un moteur du développement économique...

la rédaction
Lien vers le document complet :
<https://www.calameo.com/read/0046291834a3e2c8d8ee8>



la sixième dimension, hooooooooooooo !

20 000 lieues sous la MEL

20.000 lieux sous la MEL

Rubrique dédiée au quotidien des agents. Les lieux et identités sont fictifs mais les faits bien réels.

Incroyable !

Dégrader pour mieux privatiser

Récemment, QUENTIN est tombé en panne de voiture, SEUL, DÉSESPÉRÉ et ISOLÉ dans le jour mais ça aurait pu être la NUIT et ce qu'il a vécu va vous étonner !

Dernièrement je suis tombé en panne avec un véhicule de service, j'ai donc appelé le parc auto pour venir me dépanner... « Désolé, vous devez appeler le numéro d'assistance de l'assurance ». Je contacte donc l'assurance qui m'envoie une dépanneuse. Après un certain temps d'attente j'aperçois la dépanneuse qui approche, le mécanicien m'explique qu'il prend le véhicule en charge et la dépose au garage, je lui demande s'il peut me déposer...hélas il n'est pas autorisé à prendre des passagers. Au final je rentre en transport en commun, et je prends un fumant pour avoir raté la réunion...

J'essaie de me justifier en évoquant l'évolution du service, mais la réponse est sans appel « de quoi je me MEL' ».

Flippant !

CHRONOS veille

Agent dans un site extérieur, VOUS NE DEVINEREZ JAMAIS CE QUI EST ARRIVÉ à KEVIN dans cette FABULEUSE et EXTRAORDINAIRE journée type.

Ma journée commence à 8h avec la pointeuse, attention pas 8h01 sinon c'est ½ heure de perdu. Ensuite ouverture de l'ordinateur qui reconnaît mes identifiants du premier coup, c'est une bonne journée qui commence. Ouvrir la boîte mail qui affiche toujours le même message « votre boîte aux lettres est presque pleine ». Alors aujourd'hui réunion sur le site à 10h et réunion en mairie à 14h. La réunion du matin s'éternise, doit-on mettre des frênes ou des bouleaux sur la place de la mairie. Il est 12h05 quand je sors de réunion, je cours vers

la pointeuse et ensuite je cours vers le réfectoire, j'ai ½ heure pour manger. Quelques minutes d'attente devant le frigo pour récupérer mon plat, et encore quelques minutes devant le micro-onde. Il me reste 15 minutes pour manger. 12h30 je pointe la reprise et retrouve mon ordinateur où un mail m'informe que la réunion de 14h est avancée à 13h. Je cours vers l'automate qui gère les clés de voiture, je badge et aucune clé n'est disponible... La chance me sourit, un collègue rapporte une clé que je m'empresse de prendre. Il me reste 20 minutes pour arriver à la mairie, la circulation est mauvaise et j'arrive avec quelques minutes de retard. La réunion s'éternise et la circulation aidant je rentre au site vers 16h30, je pointe 40 minutes de plus que Chronos ne prend pas en compte... Le soir en rentrant, mon épouse me demande si la journée s'est bien passée, je lui réponds « fatigante... ».

Mél-ô-Drâme

